

# Conditions Générales :

## Location bateau moteur

2016 - v.1

Afin que vous passiez un agréable moment sur l'eau, nous vous prions de prendre connaissance et de respecter les conditions suivantes ainsi que nos recommandations :

- Vous êtes responsables de l'engin flottant que vous louez
- Dégâts, pertes, dépassements d'horaires et nécessité de sauvetage vous seront facturés
- Rentrer immédiatement lorsque les feux orange d'alerte du port de Ouchy clignotent
- Naviguer à plus de 300 m minimum de la rive
- Rester à l'extérieur de la zone de baignade 300 m
- Les zones baignades (bouées jaunes) sont interdites
- Ne pas rentrer dans les ports et accoster
- Interdiction de naviguer sur la France
- Donner la priorité aux baigneurs et aux autres embarcations, ne pas s'échouer sur les plages
- La pratique de tous les engins flottants est interdite sous l'emprise d'alcool, drogues ou médicaments
- Naviguer en ligne droite à 10km/h dans la zone des 300 m
- Interdiction de coller ou entrer en collision avec une autre embarcation
- Respecter le nombre de personnes autorisées à bord de l'embarcation – trois enfants de moins que 12 ans comptent pour deux adultes
- Pratiquer le long ou dans la baie de Ouchy à plus de 300 m de la côte, ou nous informer de votre itinéraire

	Age minimum	Aide à la flottaison	Gilet de sauvetage	Zone de navigation
<b>Bateaux à moteur</b> *	20 ans	Fourni	Obligatoire pour tout le monde	Naviguer à plus de 300 mètres de la côte

### \*Bateaux moteur 8 CV sans permis

Dépôt d'une pièce d'identité obligatoire

Interdiction de s'amarrer à un objet flottant

Naviguer jusqu'à 10 km/h dans les 300 mètres